This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

C 587,364

Digitized by Google

2.40

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR

LES INSCRIPTIONS DE FONDATION

DU TEMPLE D'ESMOUN

À SIDON

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR

LES INSCRIPTIONS DE FONDATION DU TEMPLE D'ESMOUN À SIDON

PAR

M. PHILIPPE BERGER

MEMBRE DE L'INSTITUT

EXTRAIT
DES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
TOME XXXVII

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK, RUE DE LILLE, 11

MDCCCCII

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR

LES INSCRIPTIONS DE FONDATION DU TEMPLE D'ESMOUN À SIDON.

Je désire entretenir l'Académie d'une des découvertes les plus surprenantes qui aient été faites depuis longtemps dans le domaine de l'épigraphie sémitique; je veux dire des inscriptions, aujourd'hui au nombre de six, toutes, à peu de chose près, identiques, qui ont été successivement découvertes, depuis deux ans, aux portes de Sidon, parmi les ruines d'un édifice antique dans lequel il faut sans doute reconnaître le temple d'Esmoun, mentionné sur la célèbre inscription d'Esmounazar.

Au mois d'avril 1900, je recevais, de M. Edmond Durighello, la copie, faite à la hâte sur un petit bout de papier, de quelques lettres phéniciennes provenant d'une grande inscription trouvée à Saïda. Cette copie communiquée, en même temps qu'à moi, à divers savants, soit en France, soit à l'étranger, avait provoqué de leur part certaines réserves et les avait laissés sceptiques.

Sur ces entrefaites, le Ministère de l'Instruction publique recevait de la même source l'envoi d'abord de deux, puis de quatre estampages différents, se rapportant tous à la même découverte.

Ces estampages, communiqués au Comité des travaux historiques,

1
IMPRIMERIE NATIONALE.

135936

Digitized by Google

furent renvoyés à mon examen. Il me suffit d'y jeter les yeux pour reconnaître que j'étais en présence d'inscriptions commémoratives de la construction du temple d'Esmoun, inscriptions qui reproduisaient les termes mêmes dont se sert l'inscription d'Esmounazar pour désigner cet édifice. Si ces inscriptions étaient authentiques, et si elles provenaient bien de l'endroit où l'on disait qu'elles avaient été trouvées, cette découverte était du plus haut intérêt, car non seulement elle nous livrait un nouveau texte phénicien, qui complétait et éclairait sur plus d'un point l'inscription d'Esmounazar, mais elle déterminait l'emplacement du temple d'Esmoun et nous mettait en présence de ses ruines.

Une correspondance suivie avec les différentes personnes qui, à Beyrouth et aux environs, étaient à même de suivre cette affaire et de vérifier par elles-mêmes sur place l'exactitude des premiers renseignements que j'avais reçus, ne me laissa bientôt plus de doute, sinon sur l'égale authenticité de toutes ces inscriptions, dont l'une ou l'autre pouvait bien avoir été fabriquée après coup, du moins sur la réalité de cette découverte.

Pour prendre date, le 14 mai 1900, je communiquai le texte et la traduction de ces inscriptions au Comité des travaux historiques, puis en comité secret à l'Académie des inscriptions, dans la séance du 18 juin 1900. Le même jour, je communiquais tous les estampages que j'avais entre les mains à notre confrère, M. Clermont-Ganneau, sur l'autorité duquel je tenais à pouvoir m'appuyer, en l'absence de M. de Vogüé, retenu loin de Paris.

Ma conviction était faite; toutefois, avant d'entamer des négociations officielles, une grande prudence nous était commandée, tant à cause du mystère dont on entourait cette découverte, que de certaines particularités que présentaient ces inscriptions. D'une part, en effet, leur ressemblance extrême avec l'inscription d'Esmounazar devait exciter les défiances de ceux qui savent quels progrès a fait l'art des faux; de l'autre, nous nous trouvions en présence d'un fait qui se ren-

Digitized by Google

contrait pour la première fois[1] dans l'épigraphie phénicienne. Ce n'était pas, en effet, plusieurs inscriptions différentes, mais quatre ou cinq exemplaires différents de la même inscription, identiques à quelques variantes près pour le contenu, que reproduisaient ces estampages. La réserve était d'autant plus nécessaire que ma conviction n'était pas partagée par tout le monde. Des savants, dont l'opinion en ces matières a trop de poids pour pouvoir être négligée, continuaient et ont continué jusqu'à ces derniers temps à considérer toutes ces inscriptions comme fausses, laissant entendre qu'ils savaient l'histoire de leur fabrication.

Dans ces conditions et pour m'entourer de toutes les garanties, comprenant qu'il était indispensable d'avoir sous les yeux les originaux afin d'avoir la preuve matérielle de leur authenticité, je demandai et je réussis à obtenir la communication de deux de ces pierres.

L'Académie comprendra que je ne m'étende pas sur les détails de cette transmission. Ce sont là des opérations délicates, et notre devoir est avant tout de ne pas créer de difficultés à ceux de nos agents qui mettent ainsi leur dévouement au service de la science française.

Je me contenterai de dire que, grâce à des négociations habilement menées, ces deux inscriptions ont pu être amenées à Paris et que finalement elles ont pris place dans nos collections nationales, où elles sont à la disposition de ceux qui voudront les consulter.

J'aurais voulu aller plus loin, et, une fois l'emplacement du temple d'Esmoun bien établi, j'avais espéré qu'il serait possible d'acquérir le terrain et d'obtenir du Sultan, grâce à l'intervention de notre éminent correspondant Hamdy-bey, l'autorisation d'y pratiquer des fouilles régulières. Des indiscrétions, dont je ne veux pas rechercher la source, et des démarches parallèles faites à mon insu,

[1] Je fais exception pour l'inscription bilingue de Malte, *C. I. S.*, I, 122 et 122 *bis*.

Digitized by Google

ont empêché la réalisation de ce plan. Des indigènes et même des étrangers, mis au courant de l'intérêt de cette découverte et des conclusions de mes recherches, se lancèrent à la poursuite des autres inscriptions qui furent dispersées à droite et à gauche; enfin Macridi-bey, commissaire ottoman pour les fouilles allemandes de Baalbek, fut chargé de diriger les fouilles sur l'emplacement du temple d'Esmoun, donné gracieusement par le propriétaire à son souverain.

Le résultat ne s'est pas fait attendre et, tout récemment, le docteur Schrœder, le savant orientaliste qui est consul d'Allemagne à Beyrouth, en visitant les fouilles, a pu voir encore en place une nouvelle inscription identique aux précédentes, prouvant ainsi, si elle avait encore besoin d'être démontrée, l'authenticité de la découverte.

I

Un rapport détaillé du docteur Rouvier[1], correspondant du Comité des travaux historiques, qui avait été chargé d'aller vérifier sur place l'authenticité de ces monuments, nous fournit les renseignements les plus précis sur le lieu de la découverte. Il est situé dans une propriété appartenant au cheik druse Nassib-bey Djemblat, de El-Baramieh, faisant partie du territoire du Liban, quoique limitrophe du kaimakamlik de Saïda, qui dépend du vilayet de Beyrouth. Il se trouve à 925 mètres à l'est de l'embouchure du Nahr Aoulé et à 2,600 mètres au nord-nord-est de la porte septentrionale de Saïda; 2,300 mètres le séparent du point où le torrent El-Kamlé limite au sud la nécropole d'Ayaa, où furent découverts en 1887 les sarcophages de Tabnit et celui dit d'Alexandre; 4,000 mètres, du tombeau d'Esmounazar dans la nécropole d'Abloun. Enfin, il est à 1,100 mètres au nord du village de El-Baramieh, résidence du cheik Nassib-bey Djemblat, où ont été

[1] Tout ce qui suit est emprunté, presque mot pour mot, au rapport très circonstancié de M. Rouvier.

Digitized by Google

découverts plusieurs sarcophages anthropoïdes, aujourd'hui au musée de Constantinople.

C'est un coteau, à pente escarpée, atteignant à son sommet 100 mètres d'altitude. Un peu plus loin, s'élève un mamelon qui dépasse 160 mètres.

Tout ce coteau, du sommet à la base, est parsemé de nombreux blocs antiques, dont quelques-uns sont utilisés pour soutenir d'étroits étages employés à la culture. La partie où ont été découvertes les inscriptions est à mi-côte, à cinquante mètres au-dessus du niveau de la mer. A ce niveau, un talus, d'une hauteur totale de quinze à vingt mètres, s'élève à pic entre deux étages de terrain superposés. A sa base, une série de gros blocs bien taillés, sans bossage apparent sur la face visible, sont exactement ajustés les uns avec les autres, sans ciment ni mortier[1]. Ils forment deux assises superposées reposant certainement sur plusieurs autres assises plus profondes[2].

La partie apparente de ce talus forme une façade subdivisée en plusieurs plans verticaux, en retrait les uns sur les autres, et regardant tous sensiblement vers l'est. La longueur totale de cette façade orientale ne dépasse pas une dizaine de mètres. Elle se dévie ensuite pour devenir septentrionale, en décrivant une courbe de forme elliptique. Les assises de blocs disparaissent sur ce point, masquées dans la masse des remblais. Cette dernière façade a une longueur d'environ 19 mètres. Alors elle cesse, et est remplacée, après un coude à angle droit, par une nouvelle façade, la troisième, regardant vers l'ouest, dont la longueur ne dépasse pas quatre à cinq mètres. Un nouveau changement brusque de direction détermine, à angle droit, une quatrième et dernière façade regardant le nord.

[1] Voyez nos planches V et VI.

[2] Enfouies aujourd'hui dans le sol, celles-ci étaient parfaitement visibles dans les premiers jours du mois de mai 1900. A cette époque, le R. P. de Compois a constaté leur existence, dans la grande excavation, actuellement disparue, d'où ont été extraites les pierres à inscriptions. Cette excavation, ayant environ six mètres dans tous les sens, montrait que toutes les assises étaient également composées de blocs, ayant à peu près un mètre de hauteur et de largeur.

Digitized by Google

Ces ruines antiques n'avaient pas échappé à Ernest Renan, lors de sa mission en Phénicie. Elles sont inscrites sur la planche LXVI, dressée par le docteur Gaillardot en 1864, sous le numéro 4, avec la mention « Gros blocs ayant servi de soubassement à un édifice ». Il est vrai qu'il supposait que le temple d'Esmoun se trouvait non pas en cet endroit, mais plus au sud, au lieu dit Neby-Yahya[1].

La découverte, comme cela arrive le plus souvent en épigraphie, a été, paraît-il, purement accidentelle. Quatre ouvriers travaillaient à extraire des blocs pour le compte de Nassib-bey Djemblat. En détruisant méthodiquement une très large assise, au niveau de l'excavation signalée plus haut, ils s'aperçurent que certains blocs portaient sur leurs faces des inscriptions dont les caractères, gravés en creux dans la pierre, étaient peints en rouge.

Un marchand d'antiquités du voisinage, mis au courant de la découverte, acheta, pour quelques medjidiés, trois de ces pierres qu'on croyait appartenir à la même inscription.

Le volume et le poids énorme des blocs n'en permettant pas le transport, on les retailla sur leur épaisseur, qui fut ainsi artificiellement réduite à 15 ou 20 centimètres, et on sectionna, en outre, certaines pierres en deux ou trois morceaux. Le tout fut alors transporté soit chez lui, soit chez le cheik grec catholique du village d'Halalieh.

La disposition des blocs à inscription dans les assises mérite d'être signalée. Les inscriptions n'étaient pas placées de façon à être vues; bien au contraire, la face inscrite des blocs à inscription s'adapte très régulièrement avec les faces correspondantes, mais nues, des blocs voisins. On semble donc autorisé à croire qu'ils ne sont pas tombés là par suite d'un éboulement provoqué ou accidentel, mais qu'ils occupaient la place où ils avaient été cachés à dessein lors de la construction de l'édifice.

[1] *Mission de Phénicie*, p. 394; *C. I. S.*, t. I, p. 18; cf. *Journ. Asiat.*, janvier 1868, p. 105.

Digitized by Google

Le schéma suivant permet de comprendre cette disposition particulière. Les lignes noires marquent la place respective des faces inscrites.

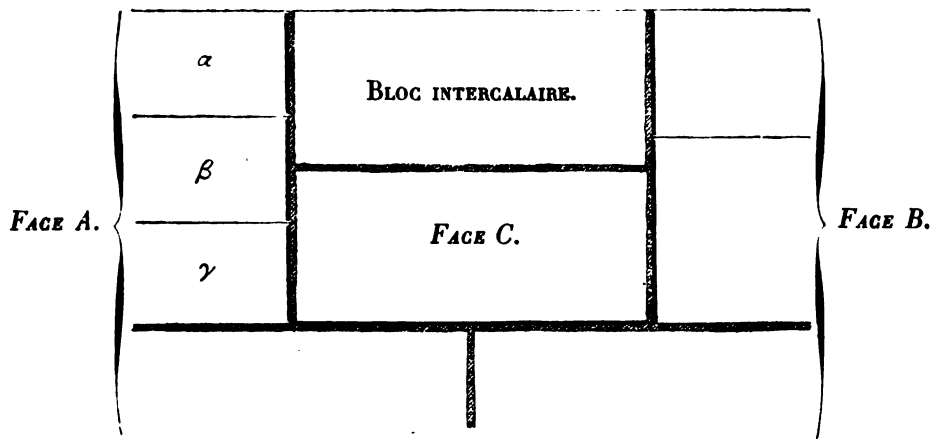

Face A. — La face A se compose de trois blocs superposés, portant chacun une inscription. Leur ensemble constituait une sorte de stèle sans encadrement, haute de 2 mètres environ, sur 1 m. 50 de large, si bien qu'on a pu croire que la même inscription se continuait de l'un à l'autre.

La pierre supérieure α a été divisée en trois fragments secondaires et contient deux lignes et demie. (Deux de ces fragments forment peut-être l'inscription n° 2 aujourd'hui à Paris.)

La pierre moyenne β n'a pas été segmentée et contient quatre lignes et demie. (C'est sans doute notre inscription n° 1.)

La pierre inférieure γ est subdivisée en deux fragments et renferme quatre lignes et demie. Nous n'en possédons pas l'estampage, mais M. le Dr Rouvier a vu le fragment de droite, qui était enfoui dans un champ du voisinage.

La face B se compose, paraît-il, de deux inscriptions gravées sur

Digitized by Google

deux blocs non subdivisés. L'une de ces inscriptions, prise d'abord par le cheik d'El-Halalieh, aurait, dit-on, passé entre les mains d'un personnage bien connu résidant à Beyrouth. (Elles correspondent sans doute aux inscriptions nos 3 et 4, dont nous possédons les estampages.)

Enfin la face C ne comprendrait qu'une seule inscription de deux lignes et demie, et serait entre les mains de la même personne. Nous n'en possédons pas d'estampage.

A ces inscriptions, il faut enfin ajouter celle qu'a tout dernièrement découverte Macridi-bey et qui est longue de six lignes.

En somme, nous connaissons aujourd'hui six inscriptions toutes identiques, qui sont sorties de ces fouilles. En effet, les quatre inscriptions dont nous possédons soit les originaux, soit les estampages, reproduisent le même texte, à quelques variantes près. L'inscription dont nous n'avons pas d'estampage, mais dont le Dr Rouvier a vu le fragment droit, portait, au commencement de la deuxième ligne, les mots *Esmounazar melek*...; enfin, celle que le Dr Schrœder a vue en place commence comme les nôtres, par les mots: « Le roi Bodastart, roi des Sidoniens, fils du fils d'Esmounazar, roi des Sidoniens », etc., et finit par ceux-ci: « a bâti cet édifice à Esmoun », etc. Reste la cinquième, longue de deux lignes et demie, sur laquelle nous n'avons pas de renseignements précis; mais, par analogie, on est en droit de conclure qu'elle est identique aux autres.

Comme il arrive presque toujours en pareille occurrence, la découverte de ces inscriptions a donné naissance à des faux. Nous touchons ici à un point particulièrement délicat. Il résulte, en effet, des aveux du marchand d'antiquités dont nous avons parlé plus haut, qu'il s'est servi des pierres authentiques pour fabriquer deux pierres fausses. Un témoin, qui a vu les faux, assure toutefois, ce qui est assez vraisemblable, que cet industriel se serait borné à copier au hasard diverses lettres phéniciennes, et non pas une inscription pro-

Digitized by Google

prement dite. Il est très difficile de fabriquer des faux sans commettre d'erreurs grossières, quand on est en présence de textes dont l'état plus ou moins délabré présente pour nous-mêmes certaines difficultés de lecture.

Ces faux, en tous cas, ne doivent pas nous donner le change sur l'authenticité des monuments découverts à Saïda. En dehors des conditions matérielles de la découverte, que nous sommes arrivés à préciser d'une façon qui ne laisse, je crois, que bien peu de place à l'erreur, le texte même des inscriptions est une garantie de leur authenticité. Nous avons déjà signalé leur parenté avec l'inscription d'Esmounazar. Or, ce temple d'Esmoun, qu'Esmounazar, sur son sarcophage, se vante d'avoir construit, Bodastart ici s'en attribue la paternité. Jamais un faussaire n'aurait eu l'idée de se créer ainsi des difficultés gratuites, et, pour donner plus de vraisemblance à son œuvre, il aurait bien plutôt cherché à mettre d'accord son texte avec celui de l'inscription d'Esmounazar.

Le texte présente bien d'autres particularités qui ne sauraient être l'œuvre d'un faussaire. C'est ainsi que le nom de Sidon est accompagné de titres ou de vocables, en partie encore inexpliqués, dont un ou deux reproduisent des lectures proposées dans le temps pour l'inscription d'Esmounazar par M. Halévy, et abandonnées dans le *Corpus*, lui donnant ainsi raison, d'une façon tout à fait inattendue, contre le *Corpus*. Je mets en fait qu'il n'y a pas dix personnes, en Europe ou ailleurs, capables de fabriquer un faux pareil.

L'examen paléographique n'est pas moins décisif. L'écriture est molle et assez négligée, sans être pour cela de basse époque; les caractères ne sont pas très profondément incisés; mais ils sont faits d'une façon absolument constante, par un homme sûr de l'alphabet qu'il emploie, et ne présentent ni ces lettres retournées, ni ces lettres mal comprises qui sont la marque distinctive des faux. L'aspect de la pierre, enfin, confirme de tous points cette impression. Tel a été le sentiment du Dr Rouvier en présence du fragment qu'il a pu exa-

2
IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

miner : « Tout dans ce fragment, écrit-il, dénote l'authenticité. La nature et la couleur du roc sur la partie inscrite et sur les bords libres; la forme et la gravure des caractères phéniciens; leur coloration à l'ocre rouge; enfin, la brisure de l'angle inférieur droit qui intéresse les premières lettres de la cinquième ligne. » Telle a été aussi l'impression du Dr Schrœder en présence de la nouvelle pierre qui l'a convaincu de l'authenticité de ces monuments dont il doutait jusqu'alors : même nature des blocs, même forme négligée des lettres, même emploi de l'ocre dans les creux, enfin, même texte. Tous ces monuments étaient contemporains.

Reste à savoir si les deux pierres que nous avons entre les mains sont bien authentiques. Eh bien, pour la plus grande d'entre elles, aucun doute n'est possible. Tous les caractères que nous avons signalés plus haut s'y retrouvent : l'aspect de la pierre, qui est antique, est le même que celui du fond des lettres. Les accidents qui intéressent la surface plane intéressent aussi les lettres; si beaucoup de celles-ci ont été grattées et présentent un trait mince et moderne, qui se distingue facilement de la gravure ancienne, d'autres présentent au fond du sillon de ces concrétions qui sont l'œuvre des siècles; enfin, plusieurs d'entre elles portent encore des traces d'une coloration rouge, que le temps a recouverte d'une croûte grisâtre.

Un seul point pourrait provoquer quelque hésitation. La pierre est légèrement arrondie à gauche; or, les lignes d'écriture suivent la forme de la pierre, et il ne manque qu'une lettre à la fin de la première, qui est pourtant beaucoup plus courte, si bien qu'il faut admettre que l'inscription a été tracée après que la pierre avait reçu cette forme, soit intentionnelle, soit accidentelle. Cette irrégularité ne surprendra d'ailleurs pas outre mesure ceux qui savent combien sont, en général, mal calibrées les inscriptions phéniciennes.

La seconde inscription, la plus petite, est plus sujette à caution. Cela tient en partie à ce que le fond des lettres a été passé à la mine de plomb, ce qui leur donne une mauvaise apparence; la pierre aussi,

Digitized by Google

de même que les caractères, a un aspect plus blanchâtre; enfin, elle présente au point de vue épigraphique certaines particularités qui nous déroutent. L'inscription est incomplète et nous n'avons que la moitié de la longueur de chaque ligne; et pourtant la pierre présente, à droite comme à gauche, un espace libre, qui ne permet pas de croire à une cassure accidentelle. Nous y reviendrons plus loin. Aussi nous ne l'avons prise que par-dessus le marché, et j'ai demandé qu'on ne l'acceptât qu'à titre de document de comparaison. Mais je dois dire que l'impression de M. de Vogüé, ainsi que des autres épigraphistes qui l'ont examinée, a été unanimement favorable à son antiquité. En outre, c'est une des deux premières pierres dont nous ayons reçu les estampages, sitôt après la découverte, à un moment où il était bien difficile qu'on eût déjà fabriqué des faux, et elle répond, par le nombre des lignes, au signalement de celle qui est indiquée comme ayant été trouvée la première. Il y a donc tout lieu de croire jusqu'à nouvel ordre qu'elle aussi est antique; de toute façon, si même elle avait été fabriquée après coup, il ressort de tout ce qui précède qu'elle a dû être copiée sur un original authentique.

II

Il ne nous reste plus qu'à étudier, d'après les originaux ou d'après les estampages, ces monuments, dans l'ordre où ils nous seront parvenus.

INSCRIPTION 1.

Hauteur : o m. 51 ; largeur : o m. 87 ; épaisseur : o m. 18.

L'original est à Paris.

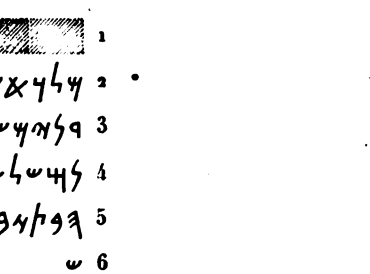

Digitized by Google

1 [מלך בדע] שתרת מלך צדנם בן ב[ן]
2 מלך אשמנעזר מלך צדנם בצ־
3 דן ים שמם רמם ארץ רשפם צד־
4 ן משל אש בנם צדן שֵר איה [של]
5 חבת ז בן לאלי לאשמן שר קד־
6 ש

1 [Le roi Boda]start, roi des Sidoniens, fils [du fils]
2 du roi Esmounazar, roi des Sidoniens à Si-
3 don [maritime, des cieux élevés], terre des Resefs, Sid-
4 on [qui domine sur ses enfants], Sidon [souveraine, ce qui touche à]
5 ce temple-ci il a construit à son dieu à Esmoun, prince sain-
6 t.

Ligne 1. Nous complétons שתרת[מלך בדע], d'après les inscriptions 2, 3 et 4. Ces autres inscriptions prouvent que le titre royal n'était précédé d'aucune date.

[ן]בן ב. Par une singulière coïncidence, aucun des quatre textes que nous possédons n'a le mot clairement écrit au complet. La restitution est certaine. Comp. *C.I.S.*, I, 1, l. 1; 3, l. 14; 93, l. 4.

Lignes 2-3. צדן ים « Sidon maritime », littéralement « Sidon mer ». Comparez צדן ארץ ים « Sidon terre maritime », *C.I.S.*, I, 3, l. 16 et 18. Sans doute par opposition à la ville située sur le continent; comme si l'on disait: Sidon continentale et Sidon port de mer. Comp. Isaïe, 23, 4, où Tyr est appelée ים « la mer[1] ».

Ligne 3. שמם רמם « cieux élevés ». La coupure est certaine ainsi que le sens littéral; le lien avec ce qui précède est très obscur. Le rapprochement s'impose avec le passage de l'inscription d'Esmounazar où nous trouvons à deux reprises l'expression de שמם אדרם, l'une à propos du temple d'Astarté, l'autre à propos du temple d'Es-

[1] « Sois confuse, Sidon, car ainsi parle la mer, la forteresse de la mer. »

Digitized by Google

moun Sar Qodès. Nous reproduisons ici les deux passages en question :

L. 16. בת עשתרת בצדן ארץ ים וישרן אית עשתרת שמם אדרם

L. 17. בת לאשמן שר קדש עניזלל בהר וישבני שמם אדרם

Les rédacteurs du *Corpus,* suivant en cela Schlottmann, avaient coupé autrement ces mots et lisaient : שם מאדרם « là avec des actions de grâces », rapportant ces mots aux cérémonies qui accompagnaient l'installation du dieu dans son temple. Les deux locutions שמם רמם et שמם אדרם sont certainement synonymes. Il faut donc corriger la leçon du *Corpus* et lire avec M. Halévy : שמם אדרם « les cieux magnifiques ».

Les mots « cieux élevés », « cieux magnifiques », sont-ils une expression purement poétique, ou n'auraient-ils pas une signification plus précise et plus localisée, analogue à celle que reçoit la mer, synonyme de Sidon? C'est une question que je me borne à indiquer, sans prétendre la résoudre actuellement.

Le lien si étroit que l'inscription d'Esmounazar établit entre Astarté et les Cieux magnifiques, suggère un autre rapprochement. Supposez au lieu de *Samaim adirim* son synonyme *Samaim ramim,* vous aurez *Astoret Samaim ramim,* c'est-à-dire le nom même de Samêroumat, la grande déesse que les Grecs ont rendue par Uranie, et dont les auteurs anciens ont fait Sémiramis.

ארץ רשפם « terre des Resefs ». Qu'on le prenne dans son sens mythologique ou dans son sens propre « éclat, flamme, éclair, pierre précieuse », comp. Ézéchiel, 28, 14, la lecture, à laquelle je ne suis pas arrivé sans bien des tâtonnements, me paraît certaine. Pour le culte de Resef, voir *C. I. S.*, I, 10. Comp. aussi Arsouf ou Apollonia, sur la côte de Syrie, entre Dor et Joppe.

Lignes 3-4. Le mot צדן, placé en tête des deux derniers attributs, de même qu'en tête des précédents, oblige, malgré ce qu'ils ont d'insolite, à y voir des titres de la ville de Sidon, et non des titres royaux.

Digitized by Google

צדן משל אש בנם. Le sens le plus naturel, grammaticalement, serait : « Sidon qui domine sur eux » (phén. : בנם = hébr. : בם); mais sur qui? Sur les Resefs? Sur les cieux élevés? On serait par moments tenté de lire בְּנַיִם « les deux » (la terre et la mer), ou bien peut-être בָּנִים « enfants », en le prenant dans le même sens que l'hébreu בְּנוֹת, qui désigne les colonies ou les villes tributaires, par opposition à la métropole, comp. Isaïe, 23, 4, et Ézéchiel, 26, 6; mais il faudrait בְּבָנִים.

צדן שר « Sidon prince ». C'est le même titre qui est appliqué, l. 5, à Esmoun. Comp. Isaïe, 23, 8, où les marchands de Tyr sont appelés des *Sarim*. Je ne pense pas qu'il faille y chercher le mot שׁוֹר « taureau ».

Lignes 4-5. תבת ז [של] איתי. Les deux lettres של sont peu distinctes; si cette lecture est la bonne, il faut traduire : « Ce qui touche à ce temple », qu'on entende par là les annexes du temple, ou, d'une façon générale, « ce qui a trait au temple ». Par moments je croirais lire יתי, comme si l'on avait répété par erreur les deux dernières lettres de l'article איתי. Noter que les autres textes portent simplement : איתי תבת ז « ce temple-ci ».

Lignes 5-6. בן לאלי לאשמן שר קדש. Comp. la 2e inscription de Sidon, *C. I. S.*, I, 4 : כבן ... איתי שרן ארץ ... לאלי לעשתרת. La tournure est identique. Il semble d'après cela qu'il faille corriger la leçon du *Corpus*, et lire כִּי בָנָה « qu'a bâti », et non כִּבֵּן « a consacré ». — שר קדש « prince saint ». La lecture est certaine. C'est le même vocable que sur l'inscription d'Esmounazar (l. 17). Il convient donc de corriger d'après cela le *Corpus*, et de lire là aussi avec M. Halévy : שר קדש « prince saint », au lieu de יר קדש « bois sacré », ou עד קדש « gardien sacré ».

Digitized by Google

INSCRIPTION 2.

Hauteur : 0 m. 32; largeur : 0 m. 88; épaisseur : 0 m. 21.

L'original est à Paris.

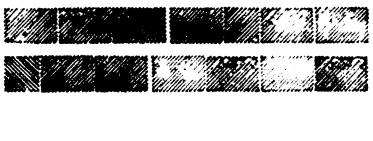

מלך בדעשתרת מלך צדנם בן	[בן מלך אשמנעזר מלך צדנם]
בצדן ים שמם רמם ארץ רש	[פם צדן משל אש בנם צדן שר]
אית חבת ז	

Le roi Bodastart, roi des Sidoniens, fils [du fils du roi Esmounazar, roi des Sidoniens,] à Sidon [maritime, des cieux élevés], terre [des Resefs Sidon qui domine sur ses enfants, Sidon] [souveraine,] ce temple-ci.

La comparaison avec l'inscription 1 prouve que nous ne possédons que la partie de droite de l'inscription. La seconde moitié de chaque ligne est perdue. En examinant attentivement l'original, on remarque en outre qu'un certain intervalle sépare la fin de la partie conservée du rebord de la pierre. Il en résulterait que l'inscription, si elle est authentique, n'était pas gravée sur une seule pierre, mais sur deux pierres juxtaposées.

Il faut remarquer, en outre, que l'inscription n'est pas achevée. Elle s'arrête, à la ligne 3, aux mots אית חבת ז « ce temple-ci », après lesquels on s'attendrait à trouver, par analogie avec les autres inscriptions : בן לאלי לאשמן שר קדש « a construit à son dieu à Esmoun, prince saint ». Comparez, à ce sujet, l'inscription du dos du sarcophage d'Esmounazar, *C.I.S.*, I, 3, qui s'arrête aussi au commencement d'une ligne, au milieu du mot Esmounazar.

Digitized by Google

INSCRIPTION 3.

Longueur de l'inscription : 1 m. 45; hauteur : 0 m. 30.

Estampage en six colonnes, sur papier huilé. Les lettres ont été repassées à la mine de plomb sur l'estampage.

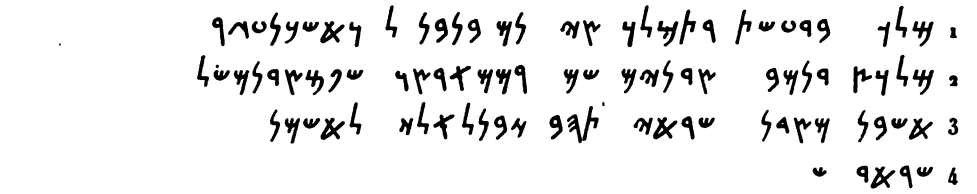

1 מלך בדעשת רת מלך צ[ר] נם בן ב[ן מל] ך אשמנעזר
2 מלך צ דנם ב צדן ים שמ[ם] [ר]מם ארץ ר שפם צדן משל
3 אש בנ ם צ[ר]ן ש[ר] אי תחב[ת] ז בן לאלי ל אשמן
4 שר[ק]ד ש

1 Le roi Bodastart, roi des Sidoniens, fils du fils du roi Esmounazar
2 roi des Sidoniens à Sidon maritime, des cieux élevés, terre des Resefs, Sidon qui domine
3 sur..., Sidon souveraine, ce temple-ci a construit à son dieu à Esmoun,
4 prince saint.

Le texte de l'inscription est identique à celui de l'inscription n° 1. Les différences qu'on y remarque proviennent presque toutes de fautes de copie. Seule, la colonne 4 prête à quelques doutes. Si on l'examine attentivement, on remarquera qu'elle ne rejoint pas exactement la colonne suivante, et qu'il y manque une lettre à chaque ligne. C'est ainsi qu'à la ligne 2 il faut compléter [ם]שמ, et à la ligne 3 [ת]הב. Reste la ligne 1. L'estampage, repassé au crayon, porte צי נם, ce qui, en complétant une lettre, comme aux lignes suivantes, nous donnerait le mot צירנם, qui est absolument incorrect, et serait de nature à nous inspirer des doutes sur l'authenticité de l'original. Peut-être pourtant, si l'on songe que la fin de cette colonne est mal venue, y a-t-il lieu

Digitized by Google

d'admettre que celui qui a repassé l'estampage au crayon a lu un ר à la place d'un ד, et qu'il n'y avait rien après, ce qui nous donnerait la forme normale צרנם. L'espace est bien grand pour une seule lettre. Il convient d'attendre, pour se prononcer, que l'original ait été publié.

INSCRIPTION 4.

Longueur de l'inscription : 0 m. 80; hauteur : 0 m. 45.

Estampage sur papier huilé, très mal venu.

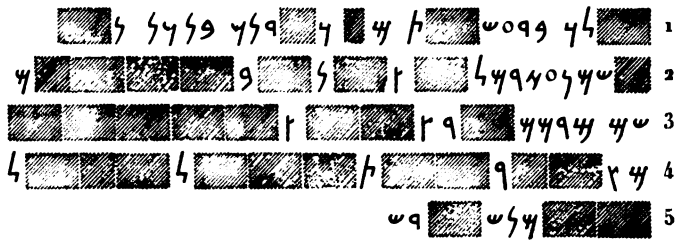

[מ]לך בדעש[תר]ת מ[ל]ך [צ]דנם בן [בן מלך]
[א]שמנעזר מל[ך] צ[ר]נ[ם] ב[צרן י]ם
שמם רמם [א]רץ [רשפם] צ[רן משל אש בנ-
ם צ[רן ש]ר [אית של הבת ז בן] ל[א]ל
[י לאש]מן ש[ר ק]דש

1 Le roi Bodas[tar]t, r[oi des Si]doniens, fils du fils du roi
2 Esmounazar, roi des Sidoniens, à [Sidon mariti]me,
3 des cieux élevés, terre [des Resefs,] Si[don qui domine sur]
4 [...., Sidon souve]raine, [ce qui a trait à ce temple-ci a construit à]
5. [son dieu Es]moun, prin[ce s]aint.

L'estampage est presque illisible, et on ne peut y déchiffrer que quelques lettres. On ne pourrait rien en tirer sans le secours des autres inscriptions similaires; mais leur rapprochement ne laisse guère de doutes sur notre restitution.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

III

Les inscriptions du temple d'Esmoun n'ouvrent pas une nouvelle catégorie d'inscriptions. Elles rentrent dans une famille épigraphique qui nous est déjà connue par plusieurs inscriptions, en particulier par les inscriptions des sarcophages d'Esmounazar et de Tabnit, et par la seconde inscription de Sidon. Leur parenté épigraphique avec ces diverses inscriptions est si étroite, qu'elles se révèlent à nous du premier coup comme étant contemporaines et comme sortant du même milieu.

Toutes les lettres caractéristiques sont faites de la même manière. Il faut remarquer en particulier le *tav* si reconnaissable des inscriptions de Sidon, et le *schin,* qui présente une forme intermédiaire entre celui des inscriptions d'Ipsamboul, contemporaines de l'an 600, et le *schin* à queue, qui est devenu plus tard d'un usage courant en Phénicie.

Cette parenté ne s'étend pas seulement à la paléographie, mais au style général de l'inscription, aux formules et aux expressions qu'on y rencontre. Nous avons eu, plusieurs fois déjà, l'occasion de relever les points de contact que présentent nos inscriptions avec l'inscription d'Esmounazar : le nom même du roi Esmounazar, introduit par cette locution étrange « fils du fils d'Esmounazar », sur laquelle on a tant discuté, et surtout la mention de la construction du « temple d'Esmoun, prince saint », qu'Esmounazar, sur son sarcophage, cite parmi les édifices sacrés qu'il se vante d'avoir construits, de concert avec sa mère.

La parenté est plus étroite encore avec une autre inscription moins célèbre, la seconde inscription royale de Sidon, qui mentionne, suivant les uns, la dédicace d'un terrain, suivant les autres, une construction faite en l'honneur d'Astarté par un roi qui porte, lui aussi, le nom de Bodastart.

Digitized by Google

Il suffit de les mettre en regard, pour se convaincre que le parallélisme est absolu.

1 בירח מפע בשת מ[לכ]-
2 י מלך בדעשתרת מלך
3 צדנם כבן בדעשתרת
4 מלך צדנם אית שרז אר[ץ]
5 [ים] לאלי לעשתרת

Le cadre, l'aspect général et la disposition de l'inscription sont les mêmes de part et d'autre; le tour de la phrase est le même, la paléographie la même. Il n'y a qu'une différence, c'est que la seconde inscription de Sidon porte une date, les nôtres n'en portent pas. Par contre, elle ne donne pas la généalogie de Bodastart, tandis que les nôtres le présentent comme étant le petit-fils d'un roi Esmounazar.

Il en résulte manifestement que ce sont deux inscriptions écrites par le même roi, et que le Bodastart de la 2ª *Sidoniensis*, dont nous ne connaissions pas la généalogie, est le petit-fils d'un des deux Esmounazar. Nous verrons plus loin duquel des deux.

Une autre conséquence du parallélisme des deux inscriptions, c'est qu'il faut sans doute corriger la traduction adoptée dans le *Corpus* pour la fin de la 2ª *Sidoniensis*. Si l'on compare en effet les deux formules finales, on verra qu'elles se répondent terme pour terme :

2ª *Sidoniensis* : כבן. . . . אית שרן ארץ . . . לאלי לעשתרת
Temple d'Esmoun: אית הבת ז בן לאלי לאשמן שר קדש

Dès lors, כבן doit aussi répondre au בן de nos inscriptions, et il faut y voir, non pas un verbe (כְּבֵן=כְּיֵן) « a consacré », mais le verbe בן « a construit », précédé de la particule explétive כ. Il ne s'agit donc pas de la consécration d'un champ, mais de la construction d'un édifice analogue à celui dont nos inscriptions nous ont conservé le souvenir, quelle que soit d'ailleurs la façon dont il faille traduire *Sârôn*, et compléter la lacune du commencement de la ligne 5.

Digitized by Google

Quel était ce temple construit à Esmoun par Bodastart? L'inscription du sarcophage d'Esmounazar va nous renseigner sur ce point. Ce roi, pour s'assurer dans son tombeau la protection des dieux et des hommes, énumère sur son sarcophage les temples qu'il a élevés de concert avec sa mère, les uns — ce point est essentiel — dans la Sidon maritime, les autres dans la Sidon continentale. Ces temples se répartissent en trois groupes :

1° Le temple des Alonim, temple [d'Astarté], à Sidon terre maritime;

2° Le temple d'Esmoun, prince Saint [à Ên-Yidlal], dans la montagne;

3° Les temples des dieux de Sidon à Sidon terre maritime :
- *a.* Temple du Baal-Sidon;
- *b.* Temple d'Astarté nom de Baal (ou : des cieux de Baal).

Je n'insisterai pas sur les vocables si curieux et en partie encore mal expliqués qui accompagnent ces noms de temples ou de dieux. Ils prêteraient à des rapprochements intéressants avec les épithètes en partie mythologiques qui accompagnent le nom de Sidon sur nos inscriptions. Il semble par endroits que Sidon y soit presque considérée comme une divinité, et l'on ne peut s'empêcher de songer à ces prophéties d'Isaïe[1] et d'Ézéchiel[2] où Tyr, reine des mers, d'une beauté souveraine, est assise en Éden, au milieu des pierres étincelantes, sur la montagne Sainte de Dieu, et s'écrie : « Je suis Dieu, je suis assise sur le trône de Dieu, au sein des mers! »

Le seul point qui nous intéresse en ce moment est la localisation des temples de Sidon. Or l'inscription d'Esmounazar cite en premier lieu un temple d'Astarté, à Sidon terre maritime, et un temple d'Esmoun, prince saint, à Ên-Yidlal sur la montagne. Il oppose donc le temple d'Astarté construit dans la ville maritime au temple d'Esmoun construit sur la montagne. Il ne peut y avoir de doute sur l'identité du temple d'Esmoun prince saint mentionné par Esmounazar et de

[1] Isaïe, ch. 23. — [2] Ézéchiel, ch. 26-28.

Digitized by Google

celui dont nous avons retrouvé les ruines; le vocable est le même et l'emplacement indiqué sur l'inscription d'Esmounazar répond bien à celui où ont été trouvées nos inscriptions. Il est vrai que les pierres de fondation du temple ne portent pas les mots « *Ên-Yidlal* sur la montagne ». Mais les mots בהר, « sur la montagne », étaient une indication géographique utile à donner pour désigner l'emplacement du temple, et qui n'avait aucune raison de figurer sur le temple lui-même. Et quant aux mots *Ên-Yidlal,* qui suivent le vocable d'Esmoun sur le sarcophage d'Esmounazar, il est possible qu'il faille les interpréter dans un sens analogue et y voir avec Renan, non une épithète du dieu, mais le nom de l'endroit où s'élevait son temple. Le nom Ên-Yidlal signifierait alors la source de Yidlal, et l'on comprendrait qu'Esmoun, dieu guérisseur, eût eu son temple sur l'emplacement d'une source douée de vertus curatives, comme Asclépios en pays grec [1].

Ces indications si précises étaient nécessaires pour distinguer le temple d'Esmoun sur la montagne d'un autre temple beaucoup plus célèbre du même dieu, dont les auteurs anciens nous ont conservé le souvenir, et qui était construit dans l'intérieur même de la ville maritime. Grâce à elles, nous avons pu identifier les ruines du temple d'Esmoun sur la montagne, tandis que le temple de Sidon maritime a échappé jusqu'à présent à nos recherches.

Elles laissent pourtant encore un point douteux, c'est de savoir qui a construit ce temple. Deux rois différents, Esmounazar et Bodastart, s'attribuent, dans les mêmes termes, le mérite de l'avoir édifié. Nous avons là un exemple de ce qu'on pourrait appeler les mensonges épigraphiques. Il faut, en effet, distinguer l'authenticité d'une inscription de sa sincérité; la pierre se laisse écrire de même que le papier, et, parce qu'une chose est gravée sur le marbre, il ne s'ensuit pas qu'elle soit toujours vraie; tous les documents officiels sont sujets à caution, parce que leurs auteurs ont trop d'intérêt à tirer à eux la vérité et

[1] Comparez aussi l'inscription trilingue de Pauli Gerrei en Sardaigne, *C. I. S.*, I, 143.

Digitized by Google

qu'ils ont en mains les moyens de le faire; si bien qu'avec nos idées modernes nous serions tentés de nous demander lequel des deux a menti? Peut-être serait-ce pousser les choses bien à l'extrême. Les mots bâtir, reconstruire, réparer, se confondent sur les inscriptions et s'emploient facilement l'un pour l'autre; celui qui a travaillé à un édifice se figure aisément avoir tout fait. N'en est-il pas ainsi parfois même en épigraphie? Celui qui a le premier déchiffré une inscription croit volontiers qu'il a tout trouvé, tandis que ceux qui travaillent après lui au déchiffrement affirment avec la même sincérité qu'il n'avait rien vu et que tout le mérite leur en revient.

Il n'en est pas moins vrai que l'un des deux, d'Esmounazar ou de Bodastart, a travaillé le premier au temple d'Esmoun. Ce problème est intimement lié à celui de la date des inscriptions du temple d'Esmoun, et c'est la question qu'il nous reste à examiner.

L'inscription d'Esmounazar nous fait connaître une suite de trois rois de Sidon : Esmounazar I, Tabnit et Esmounazar II, ce dernier, l'auteur de l'inscription, ayant régné 14 ans. En outre, la seconde inscription de Sidon mentionne un roi Bodastart, dont elle ne nous donne pas la généalogie; enfin, une inscription bilingue de Délos nous a livré le nom mutilé d'un autre roi, qui doit se lire Abda[storet] et que l'on suppose, par suite de diverses conjectures, avoir aussi été un roi de Sidon. Il ressortirait de la partie grecque de l'inscription que ce dernier roi, qui est distinct du précédent, vivait au IV^e^ siècle.

A quelle époque se place la dynastie des Esmounazar? Pendant longtemps on l'avait considérée comme contemporaine de l'époque perse. Alors, le « Seigneur des rois », l'*Adôn Melakim* cité sur l'inscription d'Esmounazar comme lui ayant donné, en échange des services rendus, les villes de Dor et de Joppe, serait le roi de Perse, et l'inscription d'Esmounazar daterait des temps qui ont immédiatement précédé la conquête d'Alexandre.

M. Clermont-Ganneau lui a fait faire le saut. D'après lui, la dynastie d'Esmounazar serait non pas antérieure, mais postérieure à Alexandre.

Digitized by Google

Après avoir détrôné le roi Straton, Alexandre plaça sur le trône de Sidon le représentant d'une ancienne famille royale, Abdalonyme, en 332. D'autre part, nous savons qu'en 278 ce trône était occupé par un certain Philoclès. C'est dans l'intervalle laissé vide entre le règne d'Abdalonyme et celui de Philoclès que M. Clermont-Ganneau place les trois rois de la dynastie d'Esmounazar. Il s'appuie principalement pour l'établir sur le titre d'*Adôn Melakim*, qui sur une inscription phénicienne de Chypre [1] désigne Ptolémée Philadelphe. À ses yeux, ce titre n'est pas le titre de Roi des Rois, bien connu de toute l'antiquité orientale, mais doit être considéré comme l'équivalent phénicien de l'expression *κύριος βασιλειῶν*, « le seigneur des basilies », par laquelle les Grecs ont rendu un titre égyptien propre aux Ptolémées. On peut objecter, il est vrai, que le titre d'*Adôn Melakim* n'est pas exclusivement ptolémaïque et qu'il est employé sur l'inscription d'Oumm el Aouamid [2] pour désigner l'ère des Séleucides. Si, d'ailleurs, *Adôn* répond bien à *κύριος*, *Melakim* répond moins bien à *βασιλειῶν*, et il faut un peu lui faire violence pour en tirer le sens de « royaumes ».

L'inscription du sarcophage de Tabnit semble, au premier abord, apporter à cette théorie la confirmation qui lui manquait jusqu'alors. En effet, parmi les mots encore inexpliqués de cette inscription figure le groupe de lettres *adlan*, dans lesquels M. Halévy a cru reconnaître le mot grec *εἴδωλον*.

Il est certain que la présence d'un mot grec sur cette inscription, sans être absolument décisive, serait un puissant argument à l'appui de l'hypothèse qui place ces monuments à l'époque alexandrine. Mais la traduction de M. Halévy est loin d'être certaine, et, par bien d'autres points, une étude attentive de la nécropole royale, dont nous devons la découverte à Hamdy-bey, et dans laquelle se trouvait le sarcophage de Tabnit, avec les beaux sarcophages de style grec qui sont au mu-

[1] *C. I. S.*, I, 93. — [2] *C. I. S.*, I, 7.

Digitized by Google

sée de Constantinople, est loin d'être favorable à la modernité de la dynastie d'Esmounazar.

On trouvera dans le magnifique ouvrage de MM. Hamdy-bey et Th. Reinach sur la *Nécropole royale de Sidon,* exposés avec une grande abondance de preuves et une grande vigueur de démonstration, les arguments qui ont déterminé M. Th. Reinach à se rallier à l'opinion d'après laquelle la dynastie d'Esmounazar serait contemporaine des rois perses, et remonterait au v^e^ ou au vi^e^ siècle.

Le style des autres sarcophages, qui s'échelonnent du v^e^ au iii^e^ siècle, leur disposition dans les chambres funéraires, la succession que l'on peut observer dans les divers modes d'inhumation, enfin la place occupée dans la nécropole par le tombeau de Tabnit et le caractère exclusivement égyptien des bijoux trouvés autour de sa momie l'ont amené à la conclusion que le sarcophage de Tabnit est antérieur non seulement au tombeau des Pleureuses et au sarcophage dit d'Alexandre, mais aux plus anciens sarcophages anthropoïdes qu'il reporte au v^e^ siècle.

Sans nous permettre de pousser aussi loin l'affirmation, il faut reconnaître que les inscriptions du temple d'Esmoun confirment dans son ensemble cette manière de voir.

Le fait nouveau qu'elles nous apportent, c'est que le roi Bodastart était petit-fils d'un roi Esmounazar. Nous connaissons déjà le petit-fils d'Esmounazar I, c'était notre Esmounazar. La première pensée qui vienne à l'esprit est donc de voir dans Bodastart le petit-fils d'Esmounazar II. La chose, pourtant, n'est pas aussi certaine qu'elle le paraît au premier abord, et il n'est pas impossible qu'il ne faille y voir un second petit-fils d'Esmounazar I, successeur immédiat d'Esmounazar II.

On remarquera, en effet, que Bodastart s'intitule petit-fils d'Esmounazar, sans nommer son père. Il semble donc que son père n'ait pas régné. Esmounazar I avait laissé le trône à son fils Tabnit. Tabnit épousa sa sœur Ummastoret, prêtresse d'Astarté, et en avait eu Esmounazar II, qui mourut jeune, sans enfants, après avoir régné quatorze

Digitized by Google

ans, en partie, en tous cas, sous la tutelle de sa mère [1]. Il est possible qu'après sa mort, qui laissait ce trône sans héritier, Bodastart, descendant d'Esmounazar I par un autre de ses fils qui n'avait pas régné, ait hérité de la royauté. Nous aurions ainsi la généalogie suivante :

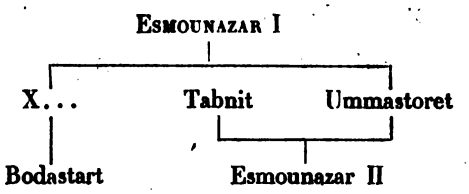

Ou bien, en plaçant ces personnages royaux dans leur ordre de succession au trône :

1. Esmounazar I, roi des Sidoniens et prêtre d'Astarté.
2. Tabnit, roi des Sidoniens et prêtre d'Astarté.
3. { Ummastoret, prêtresse d'Astarté. / Esmounazar II, roi des Sidoniens.
4. Bodastart, roi des Sidoniens.

Une série ininterrompue de quatre rois consécutifs appartenant à la même famille, en des temps aussi troublés que ceux qui ont suivi la conquête d'Alexandre, est d'autant moins vraisemblable que la Syrie, de 320 à 280, n'est pas restée sous la même domination, et que les Séleucides et les Ptolémées n'ont cessé de se la disputer.

Si Bodastart est le petit-fils d'Esmounazar II, on ne peut plus songer à placer la dynastie des Esmounazar après Alexandre. Il serait impossible de caser cinq générations dans l'espace, si resserré, qui sépare Abdalonyme de Philoclès. Mais cela est déjà fort difficile, en supposant qu'il était le cousin germain et le successeur immédiat d'Esmounazar II. En effet, Abdalonyme, monté sur le trône en 332, a régné un certain temps; d'autre part, Philoclès était déjà roi en 278; il reste donc peut-être une quarantaine d'années pour quatre rois se répartis-

[1] M. Clermont-Ganneau suppose qu'Ummastoret aurait survécu à son fils et aurait épousé Philoclès. Si Bodastart a succédé à Esmounazar, il faut abandonner cette hypothèse.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

sant sur trois générations, et dont l'un, nous le savons, a régné quatorze ans.

Tous ces raisonnements ne tiendraient pas devant les faits, s'il était réellement démontré que les sarcophages du type Esmounazar n'ont commencé à être mis en usage que du temps des Ptolémées; mais je vois que les égyptologues sont assez partagés sur ce point. Déjà Mariette comptait un nombre à peu près égal de sarcophages de ce type sous la XXVI^{e} et sous la XXX^{e} dynastie, et l'on s'accorde généralement à reconnaître qu'il est presque impossible, sans l'aide des inscriptions, de les distinguer à coup sûr les uns des autres.

Une trouvaille, faite sur le lieu même, est peut-être de nature à jeter quelque lumière sur ce point. On a mis au jour, en faisant les fouilles, un fragment de cylindre en calcaire tendre, long de 0 m. 10 sur 0 m. 03 de diamètre, portant sur deux côtés opposés une légende hiéroglyphique. M. Maspero, à qui elle avait été communiquée, m'écrit à ce sujet : « Le monument est d'Amasis, dont il porte les cartouches : ; c'est probablement un manche de sistre votif. C'est toujours, vous le voyez, la première époque saïte, celle dont Renan avait trouvé quelques restes ». Ainsi cet objet, trouvé dans les fouilles, remonte à la XXVI^{e} dynastie. Sans doute, sa présence dans les ruines ne prouve pas que le temple soit contemporain; il y a pourtant là un indice dont il faut tenir compte.

Il faut y joindre enfin ceux qu'on peut tirer de la paléographie de ces inscriptions. L'écriture, nous l'avons dit, en est assez molle, plutôt négligée que de basse époque, et dans ses traits essentiels elle est identique à celle des autres inscriptions de Sidon. Or, sur celles-ci, l'*alef,* le *hé,* sans être archaïques, ont une forme assez ancienne; cela est encore plus vrai du *schin* lunaire, qui est resté très voisin de sa forme primitive.

Sans doute il faut être très prudent en matière de paléographie, et certaines manières d'écrire ont pu se conserver plus longtemps en

Digitized by Google

certains lieux qu'en d'autres. Les monnaies autonomes de Phénicie ont conservé les formes de lettres que l'on relève sur nos inscriptions jusqu'à la fin du IIe siècle; mais les légendes monétaires ont une tendance marquée à l'archaïsme. La frappe fixe les caractères comme les types monétaires et les immobilise. Nous avons un autre point de comparaison plus solide dans l'épigraphie phénicienne de l'île de Chypre, pour laquelle nous avons l'avantage de posséder une série d'inscriptions datées, allant de l'an 400 jusqu'à l'an 150. La paléographie cypriote se distingue de celle de la côte de Phénicie par certaines particularités, mais elle a parcouru les mêmes étapes et présente les mêmes altérations successives. Or, sur les premières inscriptions de Melecjaton qui datent de 380, on trouve encore des traces de *schin* lunaire; il disparaît sous Poumjaton qui est contemporain d'Alexandre; enfin la grande inscription de Ptolémée Philadelphe, qui date de l'an 280, est d'un type beaucoup plus récent que les nôtres.

Ainsi donc, l'archéologie et l'épigraphie nous conseillent de placer ces monuments au commencement du IVe ou du Ve siècle. Ces résultats sont d'accord avec ceux des fouilles opérées depuis de longues années sur le sol de Carthage. Là aussi nous voyons, dans les tombes du VIe et du Ve siècle avant notre ère, l'influence presque exclusive de l'Égypte se révéler par le caractère égyptisant des amulettes et des bijoux déposés dans les tombes; au IVe siècle, elle est peu à peu remplacée par l'influence grecque, qui devient de plus en plus prédominante jusqu'au moment où Carthage passe sous la domination romaine.

Il semble donc que les grands courants que nous avons déjà eu l'occasion de signaler dans le bassin occidental de la Méditerranée, et qui ont soumis tous les pays occupés par les Phéniciens à une loi commune, se manifestant par la prédominance des mêmes influences et par l'emploi des mêmes types aux mêmes époques, s'étendent encore à la Phénicie propre.

On voit par là l'importance pour l'histoire générale de fouilles pratiquées avec suite et méthode sur un même point, même si elles

Digitized by Google

ne donnent pas au premier abord de ces résultats qui frappent l'imagination. Grâce à elles, nous commençons à pouvoir dégager les lois qui ont présidé au développement de la civilisation antique dans le bassin de la Méditerranée.

En tous cas, le règne de Bodastart est postérieur à celui d'Esmounazar II, car on n'entrevoit pas de lacune entre ce dernier roi et son grand-père Esmounazar I. Si le temple construit par Esmounazar est bien celui dont nous avons retrouvé les pierres de fondation, il faut donc admettre qu'il a été reconstruit ou agrandi par Bodastart. Un mot de la première inscription semblerait indiquer quelque travail analogue. Bodastart y dit, en effet, avoir construit « ce qui a trait à ce temple », expression vague qui laisserait supposer qu'il ne l'a pas fait en entier.

Resterait à savoir si nous sommes bien en présence des ruines du temple ou de matériaux réemployés dans une construction plus récente. A première vue, ces inscriptions engagées dans la construction, la face cachée contre la pierre voisine, porteraient à croire qu'elles ont été détournées de leur destination primitive. Une inscription semble être faite pour être vue. La régularité de leur disposition, la répétition de la même inscription sur six ou sept pierres, enfin l'absence de date donnent beaucoup de vraisemblance à l'autre hypothèse, et il est possible que nous ayons là des pierres de fondation analogues à ces briques de Babylone sur lesquelles le constructeur avait imprimé son nom, le nom de son dieu et celui des édifices qu'il avait restaurés, mais qui étaient engagées dans la maçonnerie et n'étaient destinées à être vues de personne, si bien que la démolition seule de l'édifice devait nous révéler le nom de son constructeur.

Il y aurait dans cette continuation d'un usage babylonien en Phénicie une preuve nouvelle des liens anciens qui unissaient les deux civilisations. Peut-être, une fois l'attention éveillée sur ce point, des fouilles suivies dans ce sol, qu'on n'a guère encore exploré qu'au hasard, nous en fourniraient-elles d'autres exemples.

Digitized by Google

Ce mémoire, lu à l'Académie des Inscriptions dans les séances des 6 et 27 décembre 1901 et 17 janvier 1902, était prêt à paraître dès le commencement de cette année. J'attendais, pour le publier, les résultats de la mission que l'Académie a bien voulu, sur ma demande, confier à M. Perdrizet.

L'enquête faite sur les lieux mêmes, par un ancien membre de l'École d'Athènes, d'une expérience archéologique incontestée et déjà familiarisé avec ces sortes de recherches par de nombreux voyages soit en Grèce, soit en Orient, eût été pour moi une garantie scientifique sur laquelle je désirais m'appuyer.

Des obstacles indépendants de sa volonté ayant obligé M. Perdrizet à différer son départ, je n'ai pas voulu tarder davantage à livrer au public les résultats de ce premier travail, auquel une plus longue attente ferait perdre une partie de son actualité.

Le rapport de M. Perdrizet formera le complément naturel du présent mémoire; il le corrigera sur plus d'un point sans doute; il nous apportera surtout des documents plus riches que ceux sur lesquels j'ai dû établir ma conviction. Je crois qu'il n'en modifiera pas les grandes lignes, et qu'il confirmera l'importance d'une découverte contestée par tout le monde quand j'ai commencé à m'en occuper, et sur laquelle j'ai eu le privilège d'appeler le premier l'attention du monde savant.

Je tiens, en finissant, à remercier tous ceux qui m'ont prêté leur concours dans mes recherches, MM. Edmond et Eugène Durighello, M. le Dr Rouvier, le Père Ronzevalle, enfin et tout particulièrement le Consul général de France à Beyrouth, M. le comte de Sercey, dont le dévouement éprouvé est toujours acquis d'avance, lorsqu'il s'agit des intérêts scientifiques de la France. C'est à eux plus qu'à moi que revient le mérite de cette découverte.

Digitized by Google

Digitized by Google

PLANCHES.

PLANCHE I. Inscription n° 1 du musée du Louvre.

PLANCHE II. Inscription n° 2 du musée du Louvre.

PLANCHES III et IV. Assises du temps d'Esmoun, d'après une photographie.

PLANCHES V et VI. Aspect général des ruines après les premiers travaux de déblaiement, d'après des dessins originaux.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

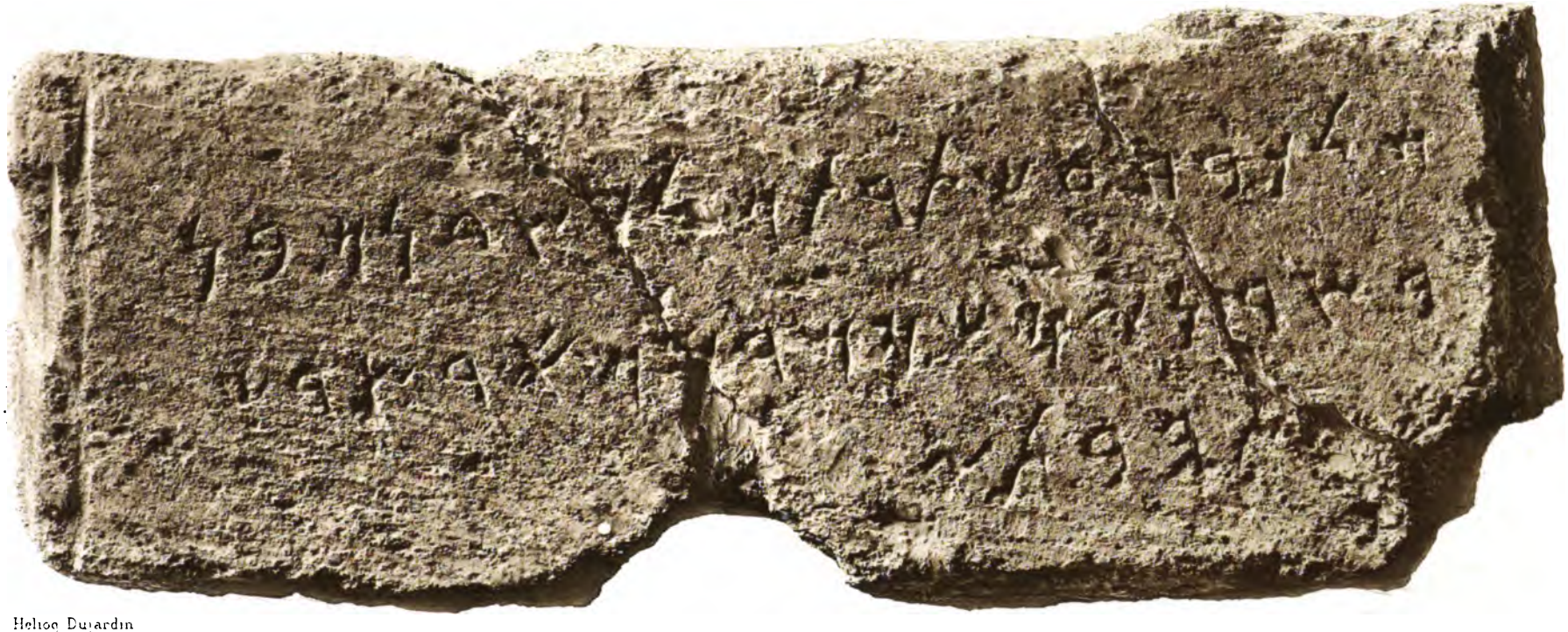

Heliog Dujardin

INSCRIPTION DU TEMPLE
D'ESMOUN À SAÏDA

Digitized by Google

Digitized by Google

PL. III.

PL. IV.

TEMPLE D'ESMOUN A SAÏDA.

Digitized by Google

Digitized by Google

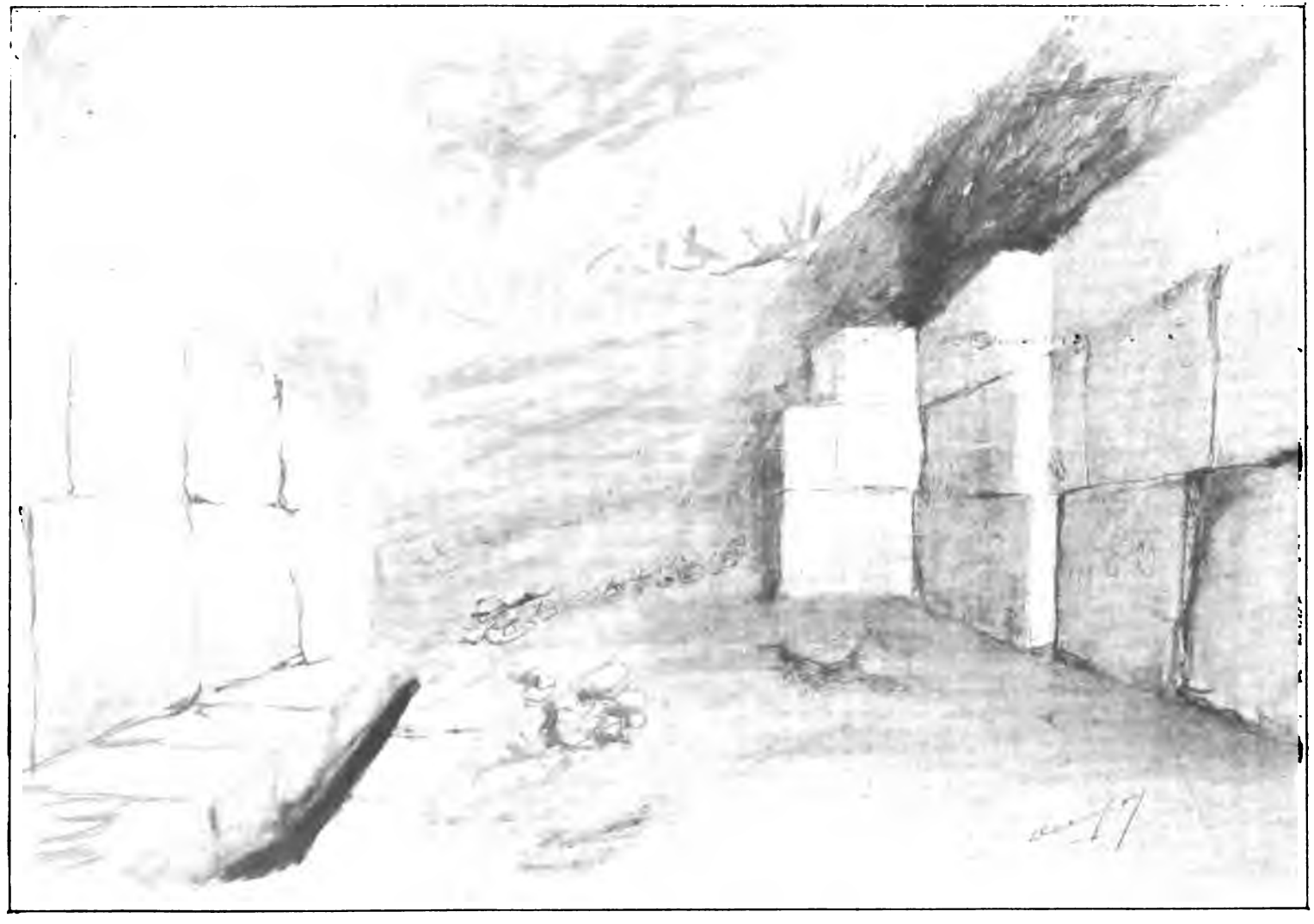

TEMPLE D'ESMOUN A SAÏDA.

Digitized by Google

Digitized by Google

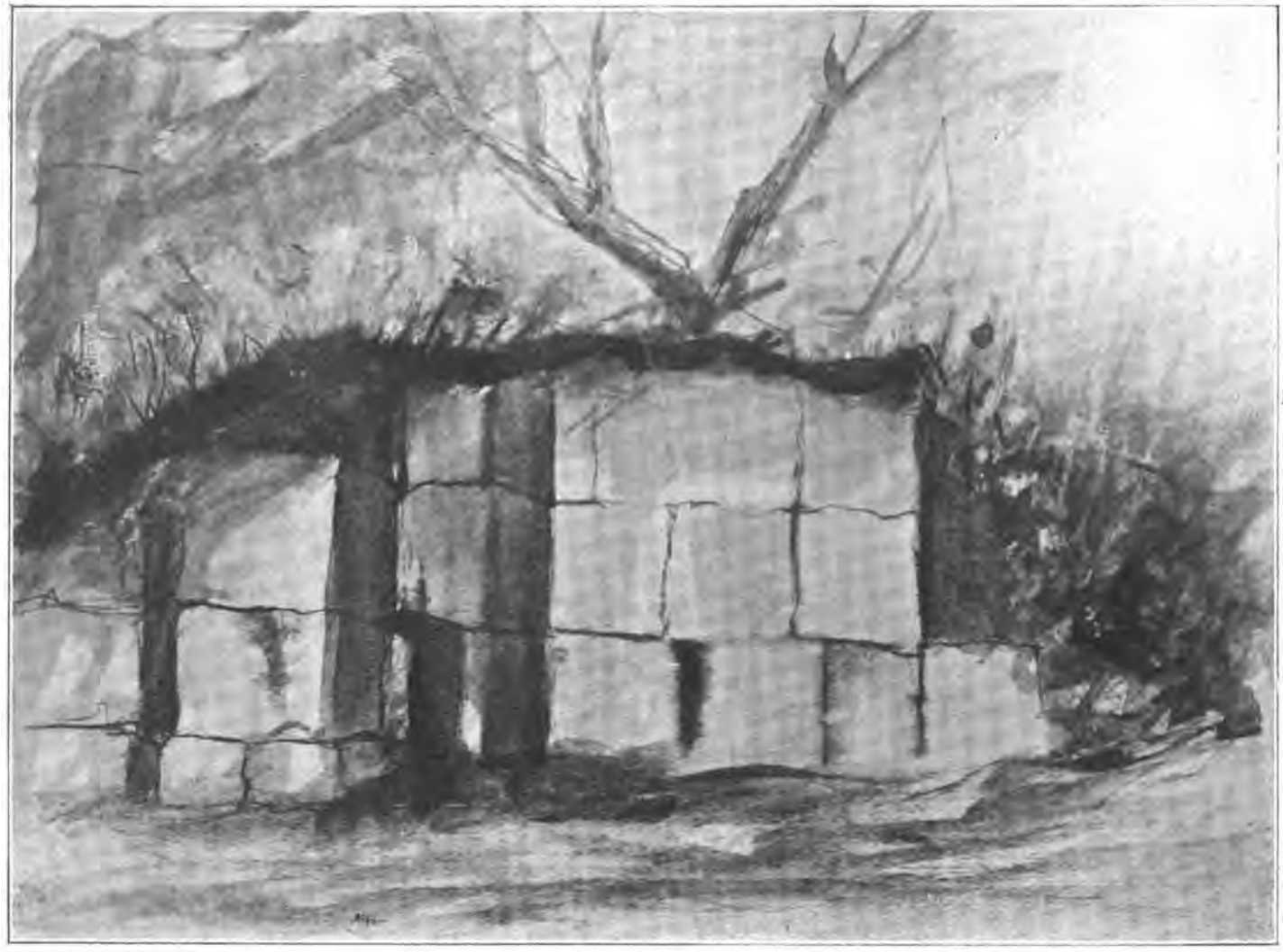

TEMPLE D'ESMOUN A SAÏDA.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google